

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

À une session extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à la Coopérative du Vieux Clocher, le lundi 18 juillet 2022 à 19h00, sont présents le maire Monsieur Roch Carpentier, les conseillers Messieurs Gilles Courchaine et Yves Morin ainsi que les conseillères Mesdames Linda Lirette, Mélanie Renaud et Sylvie Leclair. Le conseiller Hugo Carle a motivé son absence. Nathalie Lewis, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. 2022-07-R12279 Ouverture de l'assemblée**

Mélanie Renaud appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée

**2. 2022-07-R12280 Adoption de l'ordre du jour**

Sylvie Leclair appuyée de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation soumission patinoire
4. Signataires – servitude Hydro-Québec
5. Remplacement du serveur de la MRC à la Municipalité – proposition Groupe DL
6. Acceptation soumission vente de machinerie usagée
7. VARIA
8. Parole au public et période de questions
9. Levée de l'assemblée

Adoptée

**3. 2022-07-R12281 Acceptation soumission patinoire**

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'accepter la soumission de Permafib au montant de 69 725,38 \$ plus taxes pour l'achat et l'installation de bandes de patinoire.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**4. 2022-07-12282 Signataires – servitude Hydro-Québec**

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'autoriser le maire, Roch Carpentier ainsi que la directrice générale, Nathalie Lewis à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à la servitude d'Hydro-Québec et Bell Canada concernant les terrains municipaux sur le chemin du Cerf, tel qu'il appert à la description technique et au plan préparé par Stéphane Gagnon, arpenteur-géomètre, le 13 juin 2022, sous le numéro 7994 de ses minutes.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**5. 2022-07-R12283 Remplacement du serveur de la MRC à la Municipalité – proposition Groupe DL**

Mélanie Renaud appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'accepter la proposition du Groupe DL au montant de 14 139,04 \$ plus taxes en plus des frais mensuels de 163,45 \$ plus taxes pour l'acquisition de licences ainsi que la location d'une voûte (CLOUD : BACK-UP).

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**6. 2022-07-R12284 Acceptation soumission vente de machinerie usagée**

Yves Morin appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'accepter la soumission de la Pourvoirie Marmette sur le Gouin Inc. au montant de 15 502 \$ pour l'achat de machinerie usagée (niveleuse) appartenant à la Municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**7.VARIA**

**8. Parole au public et période de questions**

**9. 2022-07-R12285 Levée de l'assemblée**

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée à 19h05.

Adoptée à l'unanimité.

---

Roch Carpentier  
Maire

---

Nathalie Lewis  
Directrice générale  
Greffière-trésorière